

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE
DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

84/625 du 3/7/1984
DECRET N°...../MPS.DGTFP/DFP/12.
Rectificatif du décret n°83/905/MPS.
DGTFP/DFP du 1er.12.83 PORTANT intégr
tion et nomination de Monsieur
TCHISSA ZOU TCHIAMA Guillaume.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT;

(/Id.S:

Au lieu de:

ARTICLE 2(ancien):L'intéressé qui bénéficie d'une bonification de deux(2)
échelons est classé et nommé Administrateur de 2e échelon Stagiaire.

D.G.B.

Lire:

D.C.F. ARTICLE 2(nouveau):L'intéressé qui bénéficie d'une bonification de deux(2)
échelons est classé Administrateur de 2e échelon Stagiaire.
890.

Le reste sans changement.

Brazzaville, le 3 Juillet 1984

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement;

Le Ministre du Plan;

Pierre KOUSSA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale;

Bernard COMBO MATSICHA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances;

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS:

JORPC.....1
DGTFP/DFP.....3
DFP/BST.....2
D.G.B.....3
D.C.F.....2
MINI-PLAN.....2
DOSSIER.....
SGCM/BC.....2.-